

RECAPITULATIF DES OBSERVATIONS DE LA COMMISSION DE SECURITE DU 08 MARS 2017

BATIMENT P10 – P11 LYCEE PROFESSIONNEL Type R4

<p>① Consignes d'évacuation prenant en compte les différents types de handicap à reporter sur le registre de sécurité</p>	
<p>② Interdire tout dépôt pouvant obstruer les dégagements</p>	<p>Fait le 15-03-2017</p>
<p>③ Réaliser des oculius sur les portes coupe feu RDC</p>	<p>Devis demandé le 16-03-2017</p>
<p>④ Vérifications périodiques des installations techniques</p>	<p>Elec : 20-05-2016 SSI triennale : 26-08-2015 Désenfumage : 29-08-2016 Gaz : 26-05-2016 Extincteurs : 05-07-2016</p>
<p>⑤ Organiser des exercices d'instruction du personnel sous la responsabilité de l'exploitant</p>	<p>Fait le 31-08-2016</p>
<p>⑥ Signaler les sorties, portes et chemins de circulation qui y conduisent par des inscriptions bien lisibles</p>	<p>Fait le 20-03-2017</p>
<p>⑦ Rendre l'identification des locaux à risques particuliers, afin de faciliter leurs repérages R+1</p>	
<p>⑧ Former des personnes désignées par l'exploitant pour assurer la sécurité contre l'incendie</p>	
<p>⑨ Attestation chef d'établissement que les locaux non utilisés (ateliers), devront dans le cadre d'une restructuration future être équipés d'un système de désenfumage qui devra répondre aux dispositions</p>	<p>Fait le 20-03-2017</p>

réglementaires	
<p>⑩ Afficher un panneau « accès interdit » sur la porte du nouvel espace Logistique et l'ancien atelier Méca Auto</p>	Fait le 15-03-2017
BATIMENT J17 GYMNASSE Type X5	
<p>① Consignes d'évacuation prenant en compte les différents types de handicap à reporter sur le registre de sécurité</p>	
<p>② Vérifications périodiques des installations techniques</p>	<p>Elec : 20-05-2016 SSI triennale : 26-08-2015 Désenfumage : 29-08-2016 Gaz : 26-05-2016 Extincteurs : 05-07-2016</p>
<p>③ Former le personnel sur les conduites à tenir en cas d'incendie et l'entraîner à la manœuvre des moyens de secours</p>	
<p>④ Faire usage d'un bloc autonome de sécurité d'évacuation de type vertical (vestiaires)</p>	Fait le 27-04-17 par Inéo dans le cadre des travaux
<p>⑤ Salle de musculation : tracer un passage au sol reliant les deux portes. Interdiction de déposer tout matériel sur cette allée</p>	
<p>⑥ Remettre les plaques au plafond vestiaires garçons</p>	Fait le 13-03-2017
BATIMENT E13 C15 Type R2	
<p>① Signalétique local stockage produits chimiques et inflammables R+2 Bât 15</p>	
<p>② Consignes d'évacuation prenant en compte les différents types de handicap à reporter sur le registre de sécurité</p>	
<p>③ Généraliser l'alarme sur l'ensemble du bât R+2 au sous sol et rendre conforme l'isolement des 2 SAS de communication avec le RDC (coupe feu ½ heure avec ferme porte)</p>	Devis demandé le 16-03-17 pour envoi Région
<p>④ Fournir un rapport de vérification réglementaire en RVRE en ce qui concerne le SSI après rétablissement des déclencheurs manuels</p>	
<p>⑤ Organiser des exercices d'instruction du personnel sous la responsabilité de l'exploitant SSI</p>	Fait le 31-08-2016
<p>⑥ Former des personnes désignées par l'exploitant pour assurer la sécurité contre l'incendie</p>	
<p>⑦ Maintenir les dégagements toujours libres et désencombrés</p>	Fait le 15-03-2017

BATIMENT F12 Type R3

<p>① Consignes d'évacuation prenant en compte les différents types de handicap à reporter sur le registre de sécurité</p>	
<p>② Fixer la ventouse électromagnétique des portes R+3</p>	<p>Fait le 22-03-2017</p>
<p>③ Régler les portes de recouplement des circulations horizontales afin que, par leur fermeture complète, elles puissent assurer le rôle de résistance au feu qui leur est dévolu. Il conviendra en outre de faire vérifier la nécessité de changer les joints défectueux des portes de recouplement situées au R+3</p>	<p>Vérification faite le 16-03-2017 En attente de l'attestation</p>
<p>④ Vérifications périodiques des installations techniques</p>	<p>Elec : 20-05-2016 SSI triennale : 26-08-2015 Désenfumage : 29-08-2016 Gaz : 26-05-2016 Extincteurs : 05-07-2016</p>
<p>⑤ Former des personnes désignées par l'exploitant pour assurer la sécurité contre l'incendie</p>	
<p>⑥ Surveiller en permanence le système de détection incendie</p>	<p>Surveillance par le personnel de loge</p>
<p>⑦ Organiser des exercices d'instruction du personnel sous la responsabilité de l'exploitant</p>	<p>Fait le 31-08-2016</p>
<p>⑧ Veiller à équiper chaque logement, d'au moins un détecteur autonome avertisseur de fumées</p>	<p>Fait le 15-03-2017</p>
<h3>BATIMENT H19 Type N - R2</h3>	
<p>① Vérifications périodiques des installations techniques</p>	<p>Elec : 20-05-2016 SSI triennale : 26-08-2015 Désenfumage : 29-08-2016 Gaz : 26-05-2016 Extincteurs : 05-07-2016</p>
<p>② Respecter le stockage des produits dangereux au Labo Prothèse Dentaire</p>	
<p>③ Consignes d'évacuation prenant en compte les différents types de handicap à reporter sur le registre de sécurité</p>	
<p>④ Maintenir les dégagements toujours libres et désencombrés</p>	<p>Fait le 15-03-2017</p>
<p>⑤ Informer le personnel de la signification du signal sonore d'alarme</p>	<p>Rappel à chaque exercice PPMS et incendie</p>
<p>⑥ Surveiller en permanence le SSI</p>	<p>Surveillance par le personnel de loge</p>
<p>⑦ Entretien et maintenir en bon état de fonctionnement les appareils de cuisson</p>	<p>Fait le 26-05-2016</p>
<p>⑧ Signalétique sur tableau identifiant l'arrêt d'urgence de la salle de restauration</p>	<p>Fait le 16-03-2017</p>

⑨ Fixer les extincteurs à une hauteur comprise entre 1,20 et 1,50m (R+1)	Fait le 21-03-2017
⑩ Apposer une signalétique pour identifier l'arrêt d'urgence situé dans la circulation du R+1	Fait le 16-03-2017
BATIMENT G18 INTERNAT Type R4	
① Régler les portes de recouplement des circulations horizontales. Faire vérifier la nécessité de changer les joints défectueux des portes de recouplement situées R+4	Avis demandé le 16-03-2017
② Consignes d'évacuation prenant en compte les différents types de handicap à reporter sur le registre de sécurité	
③ Fournir une déclaration d'effectifs pouvant être admis dans l'ensemble de l'établissement	Fait le 27-04-2017
④ Affichage avis relatif au contrôle de sécurité (Cerfa 203230)	Fait le 09-05-2017
⑤ Réaliser chaque année des exercices pratiques d'évacuation de jour comme de nuit, ayant pour objectif d'entraîner les élèves et le personnel sur la conduite à tenir en cas d'incendie	Le 29-09-2016 à 22h50
⑥ Placer les extincteurs sur un support adapté fixe de façon à ce que la poignée de portage soit à hauteur de 1.20 mètre maximum	
⑦ Signaler les sorties, portes et chemins de circulation (secours de l'infirmerie)	Fait le 27-04-2017

Localisation : Aire de conduite extérieure

Analyse des risques

Activité : conduite de chariot à conducteur porté en zone extérieure

Identification des risques		Indice de gravité	Mise en œuvre des solutions	A réaliser ou à vérifier par	Etat d'avancement
Activité de conduite					
	Risque de renversement du chariot si le conducteur roule sur obstacle (trotoir, ...)	5	La piste de conduite ne permet pas de faire conduire des élèves novices en toute sécurité car elle présente des obstacles qui peuvent s'avérer être dangereux. En attendant son aménagement les activités de conduite peuvent être réalisées en donnant des consignes afin d'éviter les zones potentiellement à risque (consignes orales, balisage)	Lycée et Prof	NC
	Risque de collision avec un obstacle (lampadaire, trottoirs)	5			
	Risque de collision avec un tiers ou un autre véhicule	5	La zone de conduite doit être balisée de façon à interdire l'accès à tout véhicules ou piéton	Prof	SO
	Risque de collision avec un autre chariot	5	Si plusieurs chariot doivent évoluer en même temps, l'enseignant devra baliser une zone de conduite pour chacun	Prof	SO
	Risque de collision de la vanne gaz	5	Installation de protections efficaces anti-collision	Lycée	EC
Activité de gerbage sur palettier					
	Palettier extérieur fixé hors normes au niveau de sa fixation au sol.	5	Pour être conforme ce palettier devrait être scellé sur une dalle béton. Dans la situation actuelle il est interdit de stocker des charges lourdes dessus. Cela n'est pas conforme au référentiel du bac pro logistique	Lycée	NC
	Défaut de plaque de charge sur palettier extérieur		chargement à vide (palette seule ou 100kg maxi) Création d'une fiche sécurité	AP	NC
	Risque de chute d'objets ou de effondrement	5	Lors d'une opération de gerbage personne ne doit se tenir à proximité du palettier. Si une palette ou une charge se coince dans le rayonnage suite à une mauvaise manipulation, ne pas essayer de l'enlever, stopper les travaux pratiques, baliser la zone et signaler l'incident au bureau du Chef de travaux	Prof	SO
	Risques liés à la manutention manuelle lorsqu'il est nécessaire de bouger une charge manuellement	3	Formation aux gestes et postures, porter des vêtements de travail et des chaussures de sécurité. Enlever les braccets ou autres accessoires susceptibles de s'accrocher aux objets environnants	Elevés	SO
Activité de remplacement de la bouteille de gaz					
	Risque d'explosion, de blessure lors de la manipulation		Cette opération ne peut être réalisée que par un enseignant ou le magasinier	Prof/magasinier	SO
	Tous les risques cités ci-dessus	5	Formation à la sécurité Mise en place de consignes de sécurité et d'utilisation reprenant les points ci-dessus Création d'un tableau de suivi des formations à la sécurité	Prof/s/Elevés AP AP	SO NC NC
Indice de gravité					
1 : Désagrément, accident bénin sans arrêt					
2 : Accident sans IPP avec arrêt 5 jours					
3 : Accident avec IPP < 10% ou accident avec arrêt de plus de 5 jours					
4 : Accident avec IPP > 10% ou maladie professionnelle					
5 : Accident avec IPP > 66%, décès					
Etat d'avancement					
NC : n'est pas commencé					
EC : en cours					
TE : terminé					
SO : sans objet car doit être effectif à chaque utilisation du poste de travail					

Analyse des risques

Localisation : Entrepôt Logistique

Activité : conduite de chariot à conducteur porté et ou à conducteur accompagnant en zone intérieure

Identification des risques	Indice de gravité	Mise en œuvre des solutions		A réaliser ou à vérifier par	Etat d'avancement
Activité de conduite					
Risque de collision avec un autre chariot	5	Un seul chariot en activité par zone		Prof	EC
Risque de collision avec un piéton	5	2 zones doivent être clairement identifiées : Z1 activité sans moyen de manutention, Z2 zone de conduite. Ces zones doivent être séparées physiquement par un balisage et/ou un mur de séparation		Lycée	NC
Risque de renversement du chariot si le conducteur roule sur obstacle (trottoir, ...)	5	Vérifier l'état de la zone avant tout exercice de conduite : aucun objet, palette, caisse ne doit être présent sur la piste (fiche sécurité)		Prof	SO
Risque de collision de l'armoire électrique	5	Installation de protections efficaces anti-collision		Lycée	EC
Activité de gerbage sur paletier					
Risque de chute d'objets ou d'effondrement	5	Prévoir une protection arrière (grillage) sur les nouveaux paletiers afin d'éviter toute chute de palette		Lycée	
Risques liés à la manutention manuelle lorsqu'il est nécessaire de bouger une charge manuellement	3	Formation aux gestes et postures, porter des vêtements de travail et des chaussures de sécurité. Enlever les bracclets ou autres accessoires susceptibles de s'accrocher aux objets environnants		Elevés	SO
Activité de mise en charge des chariots électriques					
Risque d'explosion	5	La mise en charge des batteries doit s'effectuer à l'intérieur de la zone prévue à cet effet		Prof	SO
		Créer une aération basse dans la porte et une aération haute au niveau du plafond		Lycée	NC
Tous les risques cités ci-dessus		Mise en place de consignes de sécurité et d'utilisation reprenant les points ci-dessus		AP	EC
		Création d'un tableau de suivi des formations à la sécurité		AP	EC

Indice de gravité

- 1 : Désagrément, accident bénin sans arrêt
- 2 : Accident sans IPP avec arrêt 5 jours
- 3 : Accident avec IPP < 10% ou accident avec arrêt de plus de 5 jours
- 4 : Accident avec IPP > 10% ou maladie professionnelle
- 5 : Accident avec IPP > 66%, décès

Etat d'avancement

- NC : n'est pas commencé
- EC : en cours
- TE : terminé
- SO : sans objet car doit être effectif à chaque utilisation du poste de travail

Localisation : Entrepôt Logistique

Analyse des risques

Activité de magasinage

Identification des risques Description de la situation	Indice de gravité	Mise en œuvre des solutions		A réaliser ou à vérifier par	Etat d'avancement
Risque de chute de hauteur	4	Les escalots sont interdits. Ne sont autorisés que les marche-pied d'une hauteur max de 41 cm		Tous	SO
Risques liés à la manutention manuelle lorsqu'il est nécessaire de bouger une charge manuellement	3	Formation aux gestes et postures, porter des vêtements de travail et des chaussures de sécurité. Enlever les bracelets ou autres accessoires susceptibles de s'accrocher aux objets environnants		Elèves	SO
Risques liés aux chutes d'objets	3	Port des chaussures de sécurité obligatoire		Elèves	SO
Risque lié au manque de formation	5	Formation à la sécurité		Prof/Elèves	SO
Tous les risques cités ci-dessus		Mise en place de consignes de sécurité et d'utilisation reprenant les points ci-dessus Création d'un tableau de suivi des formations à la sécurité		AP AP	NC NC
<p>Indice de gravité</p> <p>1 : Désagrément, accident bénin sans arrêt 2 : Accident sans IPP avec arrêt 5 jours 3 : Accident avec IPP < 10% ou accident avec arrêt de plus de 5 jours 4 : Accident avec IPP > 10% ou maladie professionnelle 5 : Accident avec IPP > 66%; décès</p>					
<p>Etat d'avancement</p> <p>NC : n'est pas commencé EC : en cours TE : terminé SO : sans objet car doit être effectif à chaque utilisation du poste de travail</p>					

